Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Brains-sur-les-Marches - Tome IV

Brains-sur-les-Marches. — *Ingelbertus de Bremio,* vers 1105. — *Breyn,* 1301 (Chart. de la Roë, vol. 159, fol. 2). — *La parroisse de Bren,* 1495 ; *Brein,* 1506 (Cart. des Bons-hommes).

Population : 604 hab. en 1902 ; — 611 hab. en 1908.

Le grand chemin de Chelun à B. fait la séparation de la baronnie de Craon d'avec celle de Pouancé, 1577. — Bureau des traites foraines, 1738.

L'abbaye d'Evron n'eut jamais rien à Brains d'Anjou, mais à Brains (Sarthe).

Prieurs : Ruelon, vers 1150. — Jamet *Lepavageours,* 1428. — Guill. *Fouyer,* 1459. — Maurice de *Poncé* (et non de Poste), prieur de Chancé et de Brains, 1484, de Fontaine-Couverte, 1493.

Curés : Henri *Menu,* 1900 ; — *Beucher,* 1903.

Ecoles. — Le 17 mars 1710, Pierre Lange est condamné à payer ses honoraires à Guill. Haslé, vicaire, pour avoir montré à deux de ses enfants à lire et à écrire.

École libre tenue par les Sœurs d'Evron, fermée par arrêté ministériel du 9 juillet 1904. École chrétienne, libre, tenue par des séculières.

Les deux chartes du cartul. de la Roë qui nous font assister à la constitution du prieuré de l'abbaye à Brains méritent d'être analysées plus complètement qu'il n'a été fait précédemment.

L'église était, vers la fin du XI^{e} s., en mains laïques. Fromond la faisait desservir alors par un prêtre nommé Vital. Son fils ayant été tué à la Guerche, il donna à l'abbaye naissante, d'abord les cens du bourg, la dîme de l'église que détenait Hamon, son intendant ou fermier, et une part du presbytère ; puis, le tout plus tard quand le prêtre Vital fut mort au cours d'un pèlerinage. Il fit remise enfin des coutumes que lui devaient les hommes de l'abbaye. Robert d'Arbrissel, qualifié dans l'acte *primus pater* et *pastor noster,* assisté du prieur, de huit chanoines, de trois jeunes clercs, reçut en chapitre cette première dotation. Le baron de Craon, Henri, son fils, et d'autres laïcs étaient présents.

Beaucoup de membres de la famille de Brain ou qui du moins prenaient ce nom, des seigneurs de la Roë, de Mélian, Guérin de Montreuil donnèrent des minées, des sexterées de terres, et ces largesses furent souvent accompagnées de circonstances intéressantes. Guillaume de Brains qui donna des terres à Planche-Arthur, et plusieurs autres voulaient se faire recevoir chanoines de la Roë ; le plus grand nombre faisaient leurs générosités au nom de leurs parents défunts. Souvent aussi les héritiers des bienfaiteurs reprenaient violemment l'objet concédé jusqu'à ce que, rentrant en eux-mêmes, ils revinssent à résipiscence, comme Lambert Morant qui, excommunié par Normand de Doué, évêque d'Angers, pour avoir par vengeance incendié deux maisons des religieux, les pria d'intercéder pour lui. Les suzerains, la famille entière des donateurs interviennent pour ratifier les aumônes ou fondations, suivant l'usage. Mais ce qui est plus significatif, c'est un accord entre le prieur de Brains, Ruellon, et les paroissiens de Brains au sujet de la dîme de Cofinon, donnée au

prieuré par Geoffroy, clerc de Brains. Quelques-uns de ceux qui agissaient au nom de leurs compatriotes sont cités nommément : Hay, Garnier, Pépin, Robert de la Marre, *cum omni ecclesia,* ajoute-t-on. Cette action commune des paroissiens est intéressante à relever. Une autre fois, on se contente de dire qu'une restitution faite au prieur eut lieu en présence de quelques témoins nommés et de beaucoup d'autres, l'acte s'étant passé dans l'église. Les lieux-dits spécialement désignés dans ces donations sont : la Planche-Arthur, Cofinon, Mélian, la Goupillère (Craon), la Hodramerie, la Hanonerie.

L'*inventaire* de 1906 eut lieu le jeudi 1er mars sous la protection de trois brigades de gendarmes qui s'étaient emparés de l'église dès 6 heures du matin, non sans que la foule protestât.

Maire : Suhard, 1905.